

Liste des documents :



Document n° 1 :
CARUT - Compte rendu de réunion du 2016-06-20



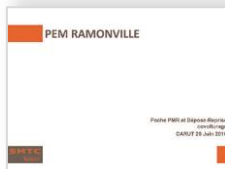
Document n° 2 :
Point d'étape Programme Arrêts SDAP



Document n° 3 :
Agenda d'accessibilité programmée sur patrimoine



Document n° 4 :
Écrans embarqués Linéo
Retours suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016



Document n° 5 :
Pôle d'échange Ramonville



Document n° 6 :
Visuels de reconnaissance des stations Métro



Compte-rendu de réunion

Toulouse, 21 juin 2016

Nos réf : Référence interne

Pièce(s) jointe(s) : Pièces jointes

Objet : Commission Accessibilité Réseau Urbain Tisséo

Date de la réunion : 20 juin à 14h

Lieu : Hôtel Atria MERCURE Boulevard LASCROSSES

Organisateur : Jean-Claude BERNARD Coordonnateur Accessibilité

Destinataire(s) :

Participants :

SMTC-Tisséo

| | |
|--------------------|----------------------|
| Jean-Michel LATTES | Président SMTC |
| Adeline ROUCHON | Elue SMTC |
| Alain VAYSSE | Conseiller Technique |
| Sylvie VEYRAC | DGAPI |
| Emeric CHINCHOLLE | DGAPI |
| François BARBIER | DGAPI |
| Sandrine AZEMA | DGAM |

Tisséo-EPIC

| | |
|---------------------|-------------|
| Marie-Hélène TEXIER | Tisséo EPIC |
| Catherine LABROUE | Tisséo-EPIC |

Associations

| | |
|--------------------|----------------------------------|
| Philippe HURTEAU | ASEI René Caminade |
| Cendrine CARRER | Cival Centre Lestrade |
| Marie-Claude LAFON | ESAT YMCA COLOMIERS |
| André FOHANNO | EPILEPSIE France |
| Richard GAMBEAUD | FNATH |
| Karima OUADEN | FNATH |
| Michèle CHAVE | ADAPEI31 – UNAPEEI Midi-Pyrénées |

| | |
|---------------------|---------------------------|
| Jacky BENA | AFTC Midi-Pyrénées |
| Roseline JOLIBERT | AFM31 |
| Madeleine ALTASSERE | Voir Ensemble |
| Renée MICHEL-B | TRISOMIE 21 Haute-Garonne |
| Monique TRUQUET | CTEB |
| Adeline COURSAN | CTEB |
| Jean-Louis ANTONA | GIHP MP |
| Jean FRONTIN | GIHP MP |
| Simone MIQUEL | ANPEA |
| Kadoune KADER | ASHT Handi-Toulouse |
| Christianne ROUAIX | ANPHIM |
| Eric NOURRISSON | ANPHIM |
| Pierre BARADA | Consultant |

Absent(s) ou excusé(s) :

| | | |
|---------------------|-------------------|-----------------|
| SMTC excusés | Marthe MARTI | Membre Elu SMTC |
| | François CHOLLET | Membre Elu SMTC |
| | Jean-Luc LAGLEIZE | Membre Elu SMTC |
| | Denis BACOU | Membre Elu SMTC |
| | Jean-Michel EVIN | DGS SMTC |
| | Vincent GEORJON | DGA |

En copie :

| | | |
|-------------|---------------------|-----|
| SMTC | Alexandre BLAQUIERE | DGA |
|-------------|---------------------|-----|

Ordre du jour :

- Schéma Directeur Accessibilité Programmée (SDAP)
suivi de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
suivi des mesures d'amélioration de l'accessibilité des stations de métro

Autres points:

- Ecrans embarqués linéo (retours suite Atelier CARUT du 21 avril 2016)
- Occupation des Places réservées PMR par le Co-voiturage sur P+R Ramonville : présentation du projet modifié et calendrier de réalisation
- Visuels de reconnaissance des stations de métro (retours suite aux travaux du Comité de suivi technique et du comité scientifique).

Questions diverses

Jean-Michel LATTES introduit la réunion en remerciant les membres de la CARUT de leur présence et invite les techniciens de Tisséo à venir présenter les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Président rappelle que la mise en œuvre de la Loi de 2005 n'a pas eu les résultats espérés auprès des collectivités. Même si des avancées notables ont été enregistrées, tous les objectifs n'ont pas été atteints.

L'ordonnance de septembre 2015 permet de poursuivre le travail déjà bien engagé sur le Réseau Tisséo.

Les efforts doivent se conjuguer avec les investissements des collectivités partenaires à la construction de la chaîne du déplacement accessibles. Il ne servirait à rien en effet, de mettre aux normes des quais de bus si les cheminements pour les atteindre ne sont pas accessibles.

Ce qui a fait défaut à la Loi de 2005, c'est l'absence d'outil de suivi des mesures prévues au Schéma Directeur d'Accessibilité. L'Ordonnance de septembre 2015 rectifie le processus d'où l'importance de mettre en place des outils de suivi pertinents et fiables.

Suivi des mesures prévues au Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SDAP)

Le Schéma Directeur Accessibilité Programmée (SDAP) ainsi que l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ont été adoptés par le SMTC le 16 septembre 2015 et approuvés par le Préfet de la Haute-Garonne le 19 janvier 2016 pour l'Ad'Ap et le 16 février 2016 pour le SDAP. Ces documents guident la politique d'accessibilité du SMTC sur les périodes 2016-2018 (SDAP) et 2016-2024 (Ad'Ap) pour l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

Les mesures prévues et leur programmation annuelle constituent un engagement qui s'applique à l'AOT réseau Urbain mais aussi à Tisséo-EPIC dans le cadre des missions confiées à l'exploitant. La loi prévoit la mise en place d'un suivi pour évaluer année par année l'avancement des mesures. Des bilans intermédiaires sont à transmettre annuellement au Préfet.

Un bilan global de l'accessibilité du réseau sera dressé à l'issue de chaque période dévolues à la mise en œuvre des actions prévues au SDAP et à l'Ad'AP.

Les tableaux de bord de suivi ont fait l'objet d'une présentation au service de la Préfecture (DDT) en charge de l'évaluation du respect des engagements.

Le Bilan des actions menées au cours de l'année 2015 permet la mise au point des tableaux de bord.

L'analyse des données qui en est faite aujourd'hui permet de dégager une tendance sur l'aspect quantitatif de certaines opérations.

Ainsi, le bilan 2015 de la mise en accessibilité des arrêts de bus fait ressortir une évolution sensible du taux des arrêts prioritaires accessibles qui passe de 65 à 68 %. A noter que 169 arrêts non prioritaires non accessible et non prévu au SDAP ont été mis en accessibilité ».

Globalement le nombre d'arrêts accessibles est porté à 2402 ce qui fait évoluer le taux d'arrêts de bus accessible aux fauteuils roulant de 60 à 67%.

| Remarques / Questions membres Associatifs | Réponses Tisséo |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Est annoncé la suppression de la ligne 82 Université Paul Sabatier - Ramonville Port Sud? Qu'en est-il ? • L'accueil des personnes en situation de handicap à bord des bus s'est nettement amélioré. Une attention particulière est perceptible ce qui confère davantage de sécurité et de confort dans les déplacements • Les conducteurs bus et tramway bénéficient-ils de la même formation à l'accueil des personnes en fauteuil roulant ? • La maîtrise du temps d'ouverture des portes lorsqu'une personne en fauteuil roulant souhaite embarquer ou descendre n'est semble-t-il pas maîtrisé. • Y aura-t-il un Comité de suivi SDAP-Ad'AP avant transmission du Bilan annuel Préfet | <p>Le Président : les projets de suppression de ligne sont obligatoirement soumis à une phase de concertation. Aucune phase de concertation n'a été engagée à ma connaissance. Mes services se renseignent.</p> <p>L'accueil des personnes handicapées s'est nettement amélioré sur le réseau bus. Les conducteurs sont très attentifs et veillent à ce que le déplacement des personnes handicapées soit le plus adapté possible.</p> <p>La formation des conducteurs mais aussi de l'ensemble du personnel en contact clientèle aux questions liées au handicap est une obligation. Entamée dès 2009, 1600 conducteurs Bus et Tramway ont bénéficié d'une formation identique. Cette formation est maintenant intégrée dans la formation initiale. Ce retour très positif sera adressé au Président de l'EPIC.</p> <p>Concernant le temps d'ouverture des portes des rames du tramway, nous allons faire remonter ce dysfonctionnement.</p> <p>Le Comité de suivi SDAP :Ad'AP sera réuni fin 2016 ou début 2017 avant envoi du bilan 2016 à la Préfecture.</p> <p>Le Président rappelle que le SDAP / Ad'Ap a été approuvé sans réserve de la part du Préfet ce qui n'est pas le cas des AOT présentes sur le PTU. Il souligne l'importance du suivi des mesures. C'est la grande différence avec la Loi de 2005 qui ne prévoyait aucun dispositif. L'Ordonnance du 26 septembre impose un suivi très précis et donc une obligation de vigilance de notre part.</p> |

Suivi des mesures de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)

Sylvie VEYRAC

Les mesures prévues à l'Agenda d'Accessibilité Programmée visent à lever les non-conformités et à élever le niveau de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) au sein du réseau urbain. A ce titre, les mesures inscrites portent sur les stations de métro, les agences Tisséo, les salles d'attente, les commerces, les parcs-relais soit près de 70 ERP recensés.

La programmation des mesures s'étale sur 3 périodes de 3 ans (2016-2024)

La plus grande partie des travaux est programmée sur 2016-2018.

L'amélioration de l'éclairage des stations de métro demande une approche particulière avec diagnostic préalable, période de test, puis déploiement qui nécessite un lissage sur les 9 années de l'ADAP.

Point d'avancement des mesures à fin 2015

Les portillons PMR sur les lignes de contrôle du métro

Toutes les stations ont été dotées des modules « cible de validation abaissée ». Les modules de couleur jaune adossés au mobilier du passage PMR sur les lignes de contrôle permettent une validation aisée pour une personne en fauteuil roulant. De nombreux usagers peuvent l'utiliser notamment les personnes de petite taille dont les enfants.

De plus, suite à une demande des membres de la CARUT, des boutons d'ouverture des vantaux ou du bras articulé qui équipent les portillons PMR ont été rajoutés en sortie à droite. Manque 12 boutons qui n'ont pu être ajoutés pour le moment du fait de contraintes techniques trop importantes. Les opportunités de travaux permettront à terme l'équipement complet des passages PMR.

STATION CARMES :

Remise en état du rétroéclairage de la voute de la station CARMES (œuvre d'art de Jean-Paul MARCHESCHI)

Le rétroéclairage de la station a été totalement réhabilité et une passerelle d'accès créée pour faciliter l'entretien.

L'installation d'une bâche réfléchissante augmente la réflexion et donne une meilleure diffusion de la lumière. Cependant la station reste plus sombre que les autres.

Les membres de la CARUT lors de l'atelier du 3 février ont demandé d'améliorer :

- l'éclairage sur le cheminement d'accès à l'escalier mécanique.
- le contraste visuel au niveau de l'embranchement de l'escalier mécanique.
- l'éclairage en bas de l'escalier mécanique.
- La pose d'une bande d'aide à l'orientation pour guider vers l'escalier mécanique à l'identique de ce qui a été réalisé à Jean Jaurès (ligne B).
- le signalage des ascenseurs au niveau de la salle des billets et au niveau de la mezzanine direction Ramonville est à améliorer.
- le rétroéclairage par LED intégré aux rampes des escaliers mécaniques.

Les aménagements sont prévus dans le marché de travaux en cours de validation.

Programme de réfection de l'éclairage des stations

Le triple objectif de cet important programme :

- Amélioration des conditions de cheminement dans les stations dufait d'une meilleure visibilité
- Gérer les obsolescences
- Réduire les consommations énergétiques,

Les travaux sont échelonnés sur la durée de l'Ad'Ap soit de 2016 à 2024 :

Ce programme s'intègre dans l'opération du doublement de la capacité de la ligne A et l'équipement en 4G du métro. Ces travaux d'envergure permettront le passage de câbles en phase avec les nouvelles puissances électriques exigées. La principale difficulté résidera dans la gestion des interfaces.

Le recrutement d'un maitre d'œuvre est en cours pour coordonner les travaux. En lien avec la mission Energie, le remplacement des luminaires sera conçu pour réaliser des économies d'énergie.

De 2016 à 2019, des études et des travaux seront engagés sur des stations test (toutes différentes : souterraines, ariennes avec apport de lumière naturelle, sur les lignes A et B, et celles qui ne sont pas sur AMLA). A l'issue de cette phase de préconisation, les solutions techniques validées seront appliquées à l'ensemble des stations. Le déploiement des équipements se fera suivant le calendrier des travaux prévu à l'Ad'Ap. Les travaux sur ligne A sont prévus sur la période 2019-2021, sur la ligne B sur la période 2022-2024.

Stations de métro : Mise aux normes des escaliers fixes

- Mise en place de Bande d'éveil à la vigilance (BEV)
- Pose de dispositif pour assurer le contraste des contremarches (1ère et dernière) et les nez de marche

Eléments du contexte : Les solutions techniques à envisager sont différentes du fait des matériaux en présence (granit rose clair pour ligne A). Le contraste des nez de marche est assuré avec la couleur noire sur le granit rose.

Point d'avancement :

- 6 stations de la Ligne A sont entièrement traitées (BEV et nez de marche)
- 19 stations partiellement traitées (dont 12 sur la ligne A et 7 sur la ligne B)

L'achèvement des travaux est prévu dans le cadre du nouveau marché.

Les nez de marche des stations de la ligne B (UPS, STA, STM, PDJ, CAR, FVD, CCA) ont été traités avec de la résine jaune à la demande des membres de la CARUT suite aux tests effectués à la station Jeanne d'Arc. Jugé trop salissant, les 12 stations restantes seront traitées dans le cadre du nouveau marché avec un profilé gris également validé en atelier CARUT.

| Remarques / Questions membres Associatifs | Réponses Tisséo |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Glissance des bandes d'éveil de vigilance (BEV). Les BEV posées en haut des escaliers fixes sont en métal, n'y a-t-il pas de risque de glissance avec l'humidité ?• Le contraste des BEV est-il suffisant ? | <p>Ce type de BEV équipe uniquement les escaliers fixes du métro en station. Les escaliers sont protégés des intempéries. Les risques de glissance du fait de l'humidité sont écartés.</p> <p>Les associations membres de la CARUT dont l'AVH ont validé le contraste des BEV lors des tests réalisés sur la station Jeanne d'Arc.</p> <p>Les retours terrains sont très importants. Le Président encourage tous les usagers à transmettre leurs remarques aux référents accessibilités Tisséo. Cela permet d'ajuster les actions menées afin de répondre au mieux aux besoins exprimés.</p> |

Station de métro : Ascenseurs

Un important chantier entamé en 2014 consiste au remplacement des ascenseurs des stations de la ligne A du métro pour cause d'obsolescence et à la mise en conformité des ascenseurs du prolongement de la ligne A et ceux de ligne B.

Remplacement des ascenseurs LA

- 23 ascenseurs remplacés sur ligne A
- 6 stations entièrement terminées (5REY, BAG, MER, POI, SCY, ESQ)

Planification : 15 ascenseurs seront remplacés entre 2016 et 2018 dans le cadre de **l'opération REPAT 4**

Mise en conformité des ascenseurs LA

Opération REPAT 2 en cours sur le Prolongement de la Ligne A (PLA) et parkings

- 16 ascenseurs concernés, objectif d'achèvement fin 2016

Mise en conformité des ascenseurs LB :

Opération REPAT 3 (marché en cours d'instruction)

- 73 ascenseurs concernés sur la période 2017-2018

La concertation PMR pour cette opération a fait l'objet de deux ateliers CARUT pour définir les contrastes des boutons d'appel, et leur positionnement dans la cabine notamment.

| Remarques / Questions membres Associatifs | Réponses Tisséo |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'augmenter le temps d'ouverture de portes pour permettre la sortie confortable des personnes à mobilité réduite.• La fonctionnalité des boutons de commande du bandeau intérieur des ascenseurs est transcrite en braille anglais abrégé | <p>Ces remarques ont été prises en compte lors des différents ateliers organisés dans le cadre de la CARUT.</p> <p>Les services s'emploient à modifier les inscriptions en Braille notamment. Il sera demandé aux services concernés de modifier le temps d'ouverture des portes.</p> |

Remarques / Questions/Réponses :

- Qualité audio très moyenne (haut-parleurs parfois situés à l'extérieur des cabines)
- Poubelles installées à proximité des portes des ascenseurs constituent un obstacle au cheminement accessible (Sorties ascenseurs signalées qui causent problèmes: Stations Empalot , Compans, et Carmes)

Tisséo :

Ces remarques été prises en compte lors des différents ateliers organisés dans le cadre de la CARUT. Les services s'emploient à modifier les inscriptions en Braille notamment. Il sera demandé aux services concernés de modifier le temps d'ouverture des portes.

Stations de métro : amélioration des conditions de cheminement ;

Un programme de mise aux normes des équipements est géré par l'EPIC. Il consiste à lever les non-conformités soulevées lors du diagnostic accessibilité réalisé en 2009/2010.

Les principales actions portent sur la serrurerie (reprises des rampes d'escalier et des grilles d'évacuation de l'eau), déplacement ou signalement d'urgences (poubelles, potelet, signalétique) constituant un obstacle au cheminement accessible.

Remarques / Questions/Réponses :

- Poubelles installées à proximité des portes des ascenseurs constituent un obstacle au cheminement accessible (Sorties ascenseurs signalées qui causent problèmes: Stations Empalot , Compans, et Carmes)

Tisséo : Le traitement des obstacles sur les cheminements est une opération en cours et suivie par l'EPIC. Un point d'avancement sera demandé à l'EPIC. Les stations signalées seront traitées en priorité.

Accessibilité des Etablissements Recevant du Public : Réalisation des autodiagnostic par l'EPIC

Pour chaque ERP recensés (12 commerces, 7 agences Tisséo, et 12 salles d'attente) est établi un diagnostic accessibilité qui permet d'évaluer le niveau d'accessibilité de l'établissement recevant du public. Les actions correctives sont précisées.

L'EPIC est en charge du dossier. Les mises à niveau des ERP présentant des non-conformités sont prévues à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) et sur la période 2016/2018.

Amélioration de l'Information voyageurs à bord des bus Linéo

En complément des bandeaux lumineux, de l'information statique et des annonces sonores présents dans les bus, le SMTC en 2014 décide d'équiper les futures lignes Linéo d'écrans embarqués afin de fournir l'information en temps réel sous une forme améliorée.

Un travail collaboratif avec les membres de la CARUT a passé au crible des critères d'accessibilité la proposition de visuels sur les aspects de lisibilité, de compréhension, et de l'utilité des informations. Le positionnement des écrans à l'intérieur des bus (différents types de bus) a également été abordé.

Calendrier de déploiement :

Juin - fin août 2016 :

- Equipement des bus Linéo en écrans embarqués
- Phase de test des écrans : diffusion d'une vidéo sur les écrans présentant le projet Linéo

Le 29 août 2016, mise en service des écrans embarqués avec affichage de l'information en temps réel sur :

- Linéo 1 (Sept-Deniers - Gymnase de l'Hers)
- Linéo 2 (Arènes - Colomiers)

Remarques / Questions/Réponses :

- Faciliter l'accès aux lignes Linéo aux personnes déficientes cognitives à l'instar de ce qui est prévu sur les lignes de métro,
- Pour une personne en fauteuil roulant, l'écran n'est pas visible si des personnes debout se trouvent devant.
- Les messages sonores deviennent inaudibles lorsqu'il y a beaucoup d'usagers à bord du bus ;
- Indication des correspondances dans le message sonore du prochain arrêt de bus desservi du moins les plus importantes, celles qui concernent les modes lourds.
- Document de présentation synthétique des lignes Linéo, description du parcours, horaires de passage des bus, et fiche horaire en HTML
- Indication des arrêts non accessibles sur les écrans et par annonce sonore
- Amélioration des annonces faites à partir de synthèse vocale

Tisséo :

Créer des visuels de reconnaissance des arrêts de bus n'est pas envisageable pour le moment. A l'échelle du métro et de ses 38 stations cela reste du domaine du possible mais l'étendre aux Lignes Linéo demande un travail très important et des ressources considérables à mobiliser. Cependant, faire évoluer l'information voyageur pour qu'elle soit utile au plus grand nombre relève de notre politique.

Les messages sonores de l'annonce du prochain arrêt de bus desservi sont maintenus. Dans le cas où l'écran n'est pas visible, l'information sonore indiquant le prochain arrêt desservi vient préciser de manière audible le message qui apparaît sur l'écran. Les points d'intérêts à proximité de l'arrêt ne sont pas prévus dans le message sonore.

Le Président rappelle que le concept des lignes linéo est notamment, basé sur au moins 2 correspondances avec un mode lourd sur son parcours. Ce type d'information est important pour les personnes non-voyantes notamment et une réflexion doit être menée pour intégrer cette demande au dispositif actuel.

Les informations textuelles doivent accompagner le programme Linéo dans les caractéristiques de chaque ligne : descriptif du parcours, listes arrêts, les correspondances, les horaires de passages et fiche de ligne en HTML.

Le concept de ligne Linéo est conçu dès la mise en service de la ligne avec des arrêts 100% accessibles. Si un arrêt d'une ligne Linéo devenait inaccessible (travaux sur voirie par exemple), l'information doit être portée à la connaissance des usagers.

Des avancées majeures sur les visuels des écrans embarqués ont été possible l'ldu fait du travail partenarial entre les techniciens de Tisséo et les membres de la CARUT. L'exemple de la modification du thermomètre de ligne est à ce type remarquable. Monter les visuels, version initiale et corrigée donne une idée de ce travail de simplification de l'information pour une compréhension immédiate du message.

Places PMR Station Ramonville

Lors de la CARUT de juin 2015, des engagements avaient été pris pour préserver la poche PMR au niveau du parc relais de Ramonville occupée à certains jours de la semaine, ponctuellement pour la fonction « dépose minute » et par du covoiturage type « Blablacar »

Un aménagement consistait à créer un espace dédié pour ces deux types de fonctionnalité en décalant d'autant la poche PMR avec une emprise sur le parking P+R.

Entre temps, une réflexion a été mise en place dans le cadre du schéma directeur des parcs relais.

Cette démarche vise à développer la capacité des parcs relais et prend en compte la problématique de l'utilisation des places PMR par les covoitureurs en l'élargissant aux différents P+R au contact de la rocade (Ramonville, Balmat, Borderouge et Argoulets).

Dans ce contexte, la recherche d'optimisation des espaces pour compenser les besoins croissant en terme de capacité des parc relais, l'arrivée de la ligne Linéo 6, et les besoins spécifiques du service de Transport à la Demande (TAD) créent plusieurs sous projets sur le Pôle d'échange que constitue la Station Ramonville, d'où la nécessité de disposer d'une vision globale des problématiques dont celle qui engendre l'occupation des places PMR par le covoiturage notamment .

Il est précisé qu'aujourd'hui le nombre de places réservées est légèrement supérieur au 2% réglementaire du nombre total des places du P+R .

Le schéma directeur d'aménagement des parcs relais est en cours d'élaboration mais deux actions sont prévues à court terme:

une solution expérimentale

- Aménagement d'une dépose minute de trois places
- Restriction d'accès à la poche PMR : mise en sens unique et panneaux et suppression de l'actuel arrêt minute
- Reprise des covoitureurs dans le parc de stationnement si non saturé
- Accompagnement sur site (sensibilisation) Signalétique renforcée et présence humaine

Une démarche globale de remise en exploitation des P+R au profit des usagers TC

- Remise en exploitation des barrières des parc relais (Février 2016)
- Sensibilisation (SMTC Automne 2016) puis verbalisation (EPIC Début 2017)

Une démarche spécifique centrée sur les poches PMR des P+R au contact de la rocade

- Compléments de l'état des lieux : enquête sur les typologies d'usages et la quantification des pratiques
- Analyses des retours d'expériences de solutions dans d'autres villes
- Analyse de l'expérimentation mise en place à Ramonville
- Recherche de foncier en lien avec le SICOVAL et la Mairie pour les aménagements à venir

Finalisation des études pour la mise en place d'une solution pérenne

Remarques / Questions /Réponses :

- Aménagements prévus en 2016 non réalisés
- Demande d'une date d'engagement ferme de mise en œuvre

- Profiter des travaux pour améliorer les conditions du cheminement accessible entre le parking PMR et la station de métro
- Stationnement des deux roues (motos, scooter,) sur les cheminements constituent des obstacles
- Dysfonctionnement des Bornes d'information voyageurs, les annonces sonores ne fonctionnent pas (remarques récurrentes depuis 2013 !) Ramonville quai bus 62 mais aussi sur les pôles d'échanges, Borderouge, la Vache, Jeanne d'Arc)

Le Président :

Lorsqu'on décale une date, c'est toujours pour des raisons techniques liées à des problématiques nouvelles.

Le succès du covoiturage nous oblige à raisonner globalement et pour tous les pôles d'échange pour apporter des solutions homogènes.

Dans un premier temps les aménagements proposés sont accompagnées d'une sensibilisation suivie une phase de verbalisation si nécessaire vue les habitudes prises par les covoitureurs.

La verbalisation sera d'autant plus efficace que les covoitureurs auront par la suite une aire dédiée.

Les ressauts de plus de 2 cm sont à proscrire. Le niveau zéro est à privilégier pour le confort maximal des personnes en fauteuil roulant notamment. Ces aménagements seront pris en compte lors des travaux sur le pôle d'échange.

Le stationnement des deux roues sur les trottoirs constitue un obstacle pour tous les usagers qui se déplacent à pied et à fortiori pour toutes les personnes à mobilité réduite. C'est un vrai problème que nous allons étudier.

Nous envisageons de créer des silos sur les pôles d'échanges pour augmenter la capacité de stationnement des véhicules sur les aires terminales ce qui devrait contribuer à lever les conflits générés par d'utilisation des espaces dédiés aux PMR. Par ailleurs une signalétique en parallèle sera apposée.

L'activation de l'option sonorisée du message écrit sur les bornes dynamiques permet aux personnes aveugles et malvoyantes dotées d'une télécommande universelle d'être au même niveau d'information que les personnes voyantes. Il s'agit d'une fonctionnalité importante dans l'autonomie des déplacements des personnes en situation de handicap. Je demande à me services de veiller au bon fonctionnement de ces équipements

Concernant la mise en œuvre de la solution pérenne sur le pôle d'échange Ramonville, il semble que cela soit envisageable fin 2017.

Autres points soulevés

Handicap déficience visuelle :

Les fiches horaires au format HTML qui permet une lecture par un logiciel de synthèse vocale doit faire apparaître la liste des arrêts par ordre passage pour pouvoir se familiariser avec la structure de la ligne.

La feuille de route issue d'une demande d'itinéraire à partir du calculateur d'itinéraire du site Tisséo est acceptable mais elle peut être améliorée pour faciliter le choix sur plusieurs itinéraires proposés

Demande de mise au format numérique des informations diffusées sur les supports papiers (lettre d'information et alerte Newsletter, enquêtes.)

Mise à jour des audio descriptions des stations de métro et du tram

Handicap moteur :

Présence de lacune verticale importante sur certaines rames en station de métro. Difficulté d'accès aux rames pour les personnes en fauteuil roulant et risque de basculement du fauteuil et risque chute pour les usagers car la lacune constitue une marche.

S M T C

tisséo

POINT D'ÉTAPE PROGRAMME ARRÊTS SDAP

POINT D'ÉTAPE

Les données SDAP sept 2015 (rappel)

Nombre de point d'arrêts mis en accessibilité en 2015

Suivi de la programmation des travaux en 2015

Suivi SDAP fin 2015



SMTCO

POINT D'ÉTAPE

tisséo

Pour rappel

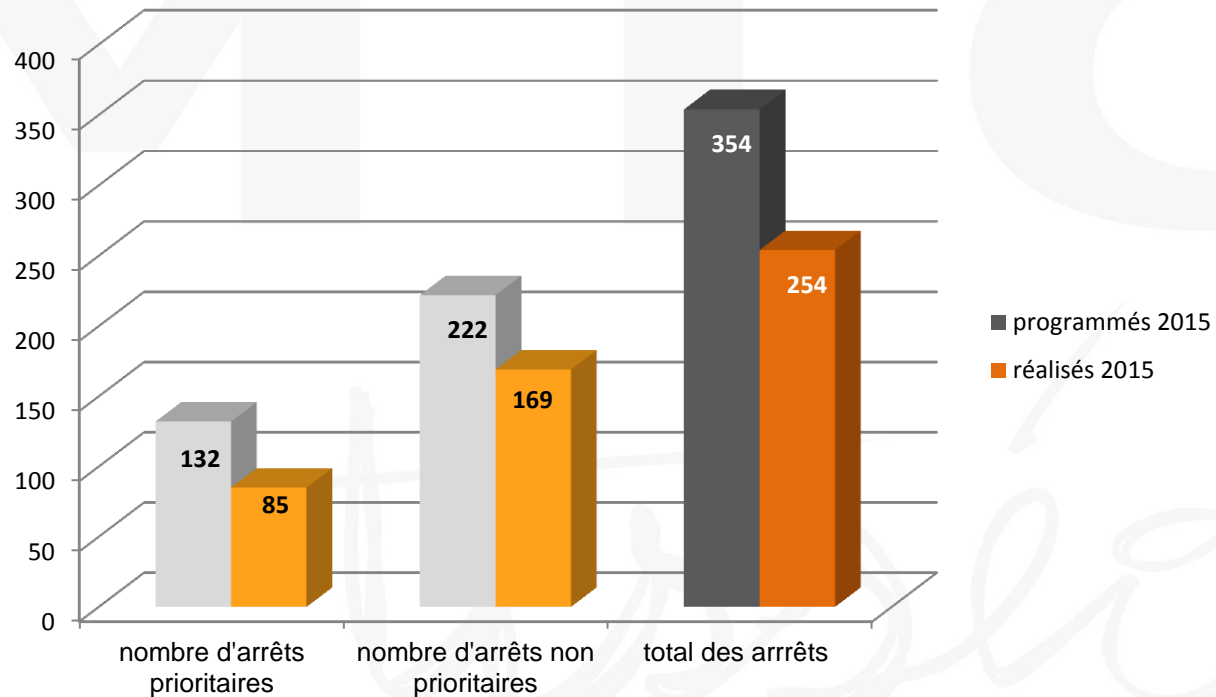
| valeurs Janvier 2015 | Arrêts Prioritaires | Non prioritaires | Total |
|------------------------|---------------------|------------------|-------------|
| Accessibles | 1828 | 320 | 2148 |
| Non accessibles | 978 | 429 | 1463 |
| ITA | 56 | - | 56 |
| Total | 2862 | 749 | 3611 |

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS

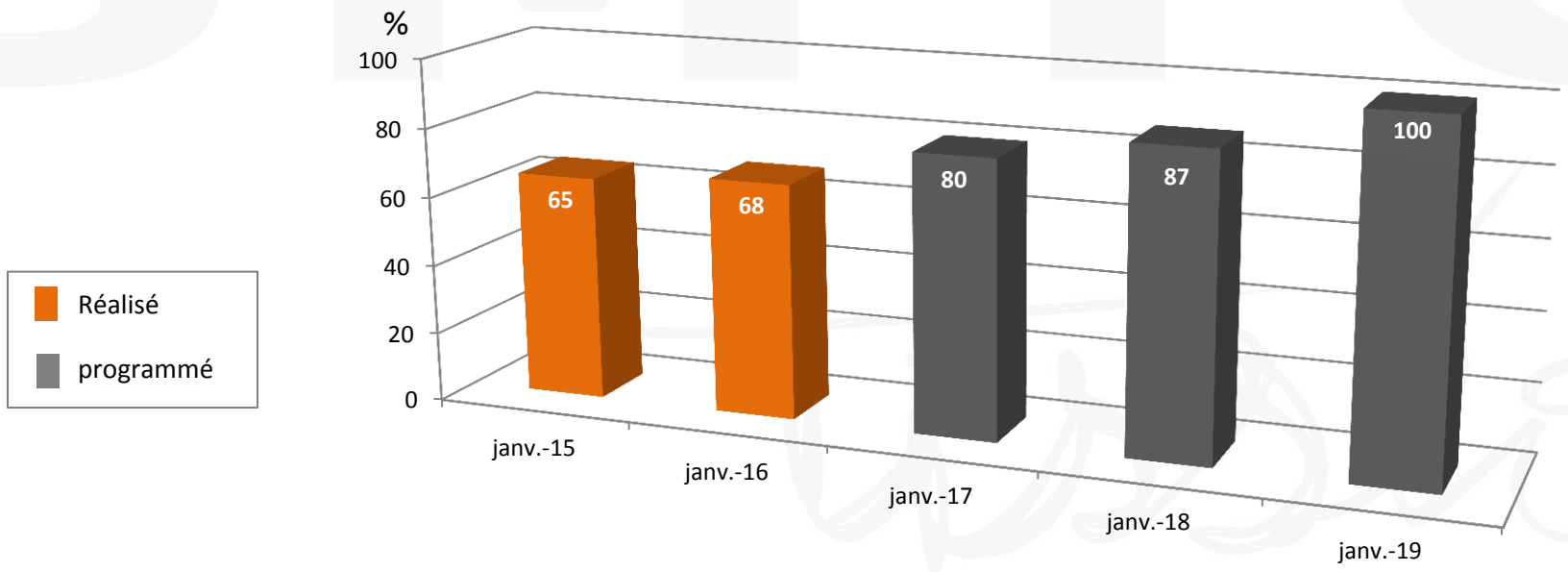
254 arrêts mis en accessibilité en 2015

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| programmation SDAP | 132 | 297 | 184 | 365 | 1407 |
| Réalisés en 2015 | 227 | 14 | 12 | 1 | 254 |
| Dont prioritaires | 58 | 14 | 12 | 1 | 85 |
| Dont non prioritaires | 169 | - | - | - | 169 |

SUIVI PROGRAMMATION TRAVAUX FIN 2015



taux d'accessibilité des arrêts prioritaires





SMTCO

MERCI DE VOTRE ATTENTION

tisséo

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE SUR PATRIMOINE



**L'Ad'AP : 6 010 k€ prévisionnels
pour la mise en conformité des
ERP**

L' Agenda d'Accessibilité Programmée porte sur l'amélioration de l'accessibilité des établissements recevant du public au sein du réseau urbain : stations de métro, agences commerciales, commerces, parcs-relais.

L'Ad'Ap est mis en œuvre sur la période 2016/2024, les principales mesures visent à élever le niveau de l'accessibilité des stations de métro (escaliers, ascenseurs, portillons PMR, éclairage).

TISSEO = 70 ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

→ 37 stations de métro
dont :

34 classées ERP 4ème catégorie
2 classées ERP 5ème catégorie
1 classée ERP 2ème catégorie

→ 12 commerces

→ 7 points de ventes

→ 12 salles d'attente

→ 2 parkings silos



L'Ad'AP : 6 010K€ PRÉVISIONNELS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES ERP

| ACTIONS | 2016-2018 | 2019-2021 | 2022-2024 | TOTAL |
|--|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|
| Obstacles sur cheminements | 36 000 € | | | 36 000 € |
| Adaptation des portillons billettiques | 455 000 € | | | 455 000 € |
| Remplacement ascenseurs | 1 153 000 € | | | 1 153 000 € |
| Traitement escaliers fixes | 500 000 € | | | 500 000 € |
| Eclairage | 300 000 € | 600 000 € | 850 000 € | 1 750 000 € |
| Avertisseur lumineux en façade de quai | 36 000 € | | | 36 000 € |
| Visuels de reconnaissance des stations | 100 000 € | | | 100 000 € |
| Signalisation des parois vitrées, bornes et poteaux | 38 000 € | | | |
| Bornes d'Appel d'Urgence (BAU) | | 1 080 000 € | | 1 080 000 € |
| Parkings (P+R) | | 900 000 € | | 900 000 € |
| TOTAL | 2 618 000 € | 2 580 000 € | 850 000 € | 6 010 000 € |

➔ **Stations de métro :
Portillons billettique**

Adaptation des portillons billettiques

Tous les passages dédiés PMR ont été dotés d'un module cible de validation abaissé.

12 Boutons supplémentaires restent à poser en sortie (à confirmer, coût câblage)



→ **Stations de métro : éclairage station Carmes**

Remise en état du rétroéclairage de l'œuvre d'art de Jean-Paul Marcheschi station Carmes, été 2015.

Atelier CARUT du 3 février 2016 : remarques formulées

Emmarchement de l'escalier mécanique descendant niveau salle des billets :

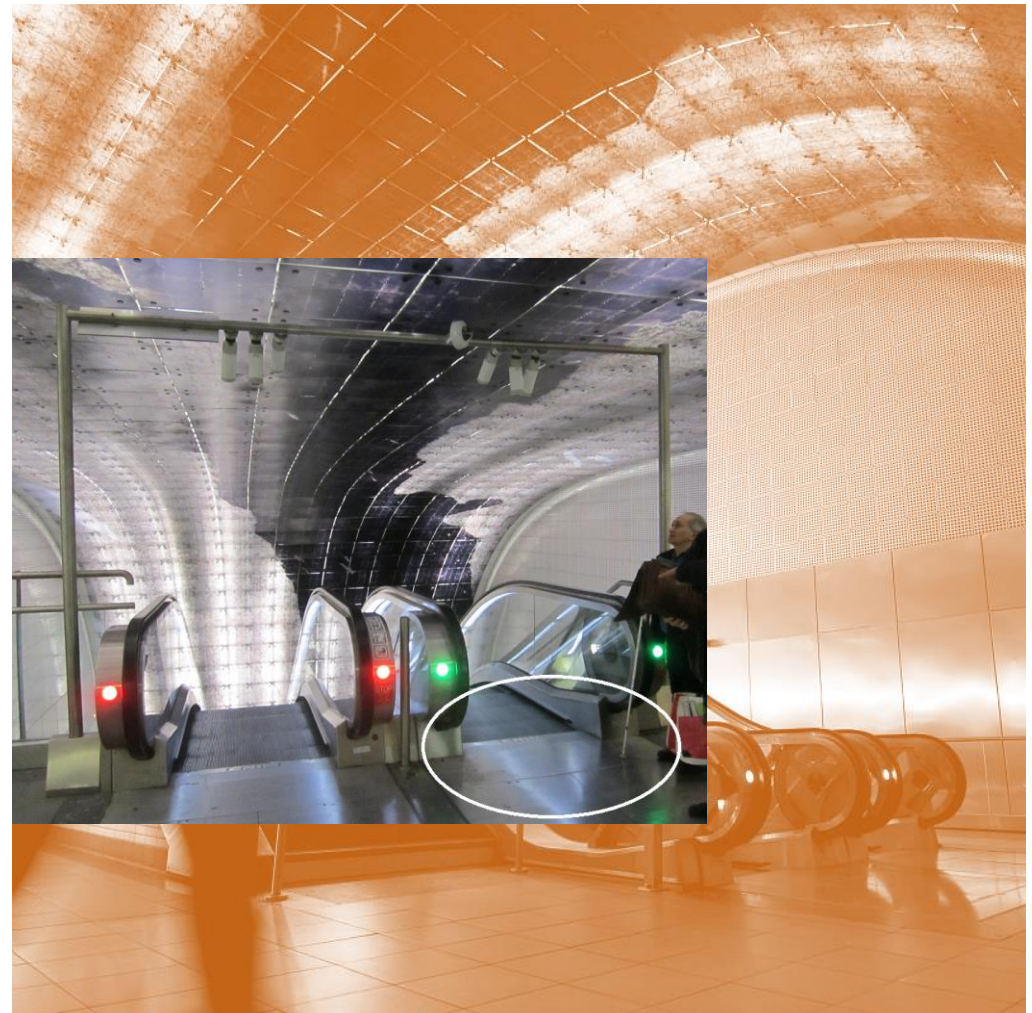
- déficit d'éclairage au niveau de l'embranchement
- manque de contraste visuel

Cheminements

- cheminement vers l'escalier mécanique par une bande d'aide à l'orientation
- cheminement niveau mezzanine direction Ramonville, zone d'ombre

Quelques points d'amélioration

- escaliers mécaniques (éclairage led)
- signalement de l'ascenseur niveau salle des billets



→ Stations de métro : réfection de l'éclairage des stations*

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre

Programme :

2016-2018 :

Stations test : ARE, CAP, ARG, CCA, RAN

2019-2021 :

Stations LA

2022-2024 :

Stations LB

Objectifs :

- Amélioration de l'accessibilité
- Gestion des obsolescences
- Réduction des consommations énergétiques

Interfaces :

- Doublement capacité Ligne A
- 4G métro



➔ Stations de métro : escaliers fixes

Traitement des escaliers fixes :

- Bandes d'éveil à vigilance en haut des marches
- Nez de marche et contremarches contrastés

6 Stations de la LA ont été entièrement traitées REY, BAG, MER, JOL, ROS, BGR.

19 Stations (dont 12 sur LA et 7 sur LB) ont été traitées partiellement et seront terminées dans le cadre du nouveau marché :

- **LA** : les nez de marche ont tous été repris, les BEV restent à installer.
- **LB** : Les nez de marche des stations : UPS, STA, STM, PDJ, CAR, FVD, CCA ont été traités en jaune.

12 Stations restantes de la LB seront traitées dans le cadre du nouveau marché nez de marche selon + BEV.



→ Stations de métro : Ascenseurs**Remplacement des ascenseurs LA :**

23 ascenseurs ont été remplacés.

6 stations sont entièrement terminées (REY, BAG, MER, POI, SCY, ESQ) (REPAT 1).

15 ascenseurs seront remplacés en 2017-2018 (REPAT 4).

Mise en conformité des ascenseurs PLA et parkings :

16 ascenseurs concernés, opération en cours (REPAT 2), objectifs d'achèvement fin 2016.

Mise en conformité des ascenseurs LB :

73 ascenseurs concernés en 2017- 2018. (REPAT 3)

La mise en conformité des ascenseurs LB a fait l'objet de deux ateliers CARUT.



➔ **Visuels de reconnaissance des stations de métro:**
objectif : finalisation des visuels, été 2016

Une première proposition de visuels :

- présentée au Comité de suivi Technique le 14 avril 2016
Objectif : trouver un compromis entre la dimension artistique et la compréhension du message (reconnaissance de la station)
- adressée au Comité Scientifique le 12 mai 2016
Objectif : évaluer la pertinence et l'exactitude des anecdotes et visuels retenus au regard de notre histoire locale

Prochains rendez-vous :

- Comité Scientifique : le 3 juin 2016
- Comité de suivi Technique : le 9 juin 2016



→ Stations de métro :
amélioration des conditions de
cheminement

Exemples : Reprise des rampes et des grilles



→ Autodiagnostic ERP 5^{ème} catégorie

- 12 commerces
- 7 agences Tisséo
- 12 salles d'attente

Réalisation des autodiagnostic par l'EPIC :

- visites sur site réalisées
- autodiagnostic en cours de réalisation

- **Objectif**

Autodiagnostic finalisés fin 2016



ÉCRANS EMBARQUÉS LINÉO

Retours suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016



A solid orange square is positioned to the left of the section header.

Linéo 100 % accessible : l'information aussi

Afin de fournir l'information en temps réel sous une forme améliorée,

en 2014, le SMTC décide d'équiper les futures lignes Linéo d'**écrans embarqués**

en complément :

- des bandeaux lumineux,
- de l'information statique
- et des annonces sonores présents dans les bus.

Stratégie de déploiement des écrans embarqués

Juin – fin août 2016 :

Equipement des bus Linéo en écrans embarqués

Phase de test des écrans : diffusion d'une vidéo sur les écrans présentant le projet Linéo

Le 29 août 2016 :

Mise en service

- des Lignes Linéo 1 (Sept-Deniers – Gymnase de l'Hers)
- et Linéo 2 (Arènes – Colomiers)

Mise en service des écrans embarqués avec affichage de l'information en temps réel

Organisation d'un atelier CARUT le 21 avril 2016

Objectif de l'atelier :

Recueillir l'avis des personnes présentes sur

- l'emplacement des écrans
- et leur contenu (lisibilité, compréhension, utilité des données)

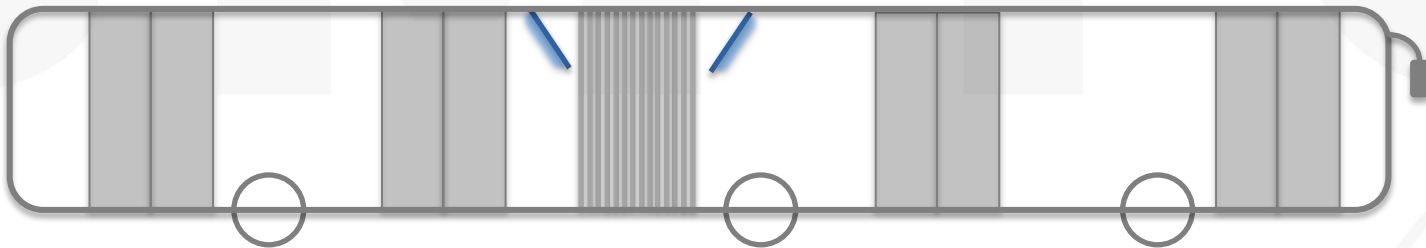
Associations présentes :

ANPIHM, AVH

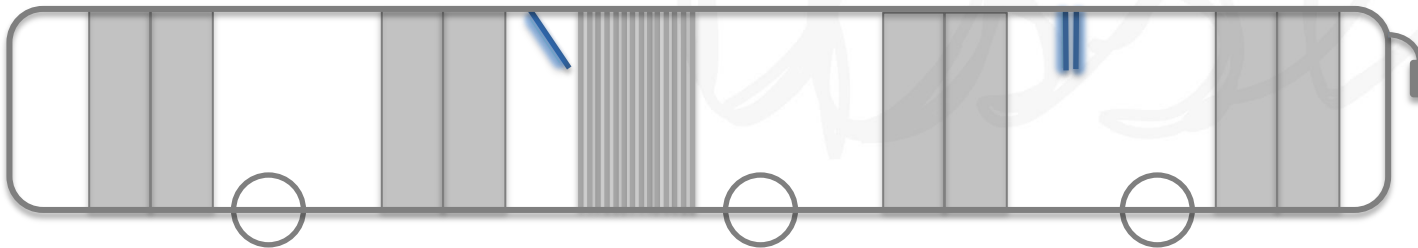
PRÉSENTATION DES ÉCRANS EMBARQUÉS

Emplacement des écrans

- Sur les bus type GX 427 : 2 écrans





- Sur les bus hybrides : 3 écrans



PRÉSENTATION DES ÉCRANS EMBARQUÉS

Contenu des écrans présenté en atelier CARUT du 21 avril 2016

➤ Information Voyageurs répartie sur deux écrans 19" :

| | |
|---|---|
| <p>L L1 Direction Gymnase de l'Hers</p> <ul style="list-style-type: none">  Jeanne d'arc   Compans-Caffarelli   Leclerc   Barcelone Leclerc  | <p>i Informations voyageurs</p> <p>i Pensez à valider votre titre de transport.</p> <p>Départ prévu dans</p> <p>09</p> <p>minutes</p> <p>Tisséo vous souhaite une bonne journée et un agréable voyage sur notre réseau.</p> <p>14:07</p> |
|---|---|

Un écran affiché en permanence :

- Numéro de la ligne,
- Direction,
- Prochain arrêt,
- Correspondances

Un écran avec des informations
alternées :

- Temps d'attente avant le départ du Linéo
- Perturbations sur le réseau
- POI à proximité d'un arrêt

PRÉSENTATION DES ÉCRANS EMBARQUÉS

Contenu des écrans présenté en atelier CARUT du 21 avril 2016

- Information Voyageurs répartie sur la totalité de l'écran 29" :

Thermomètre de ligne :

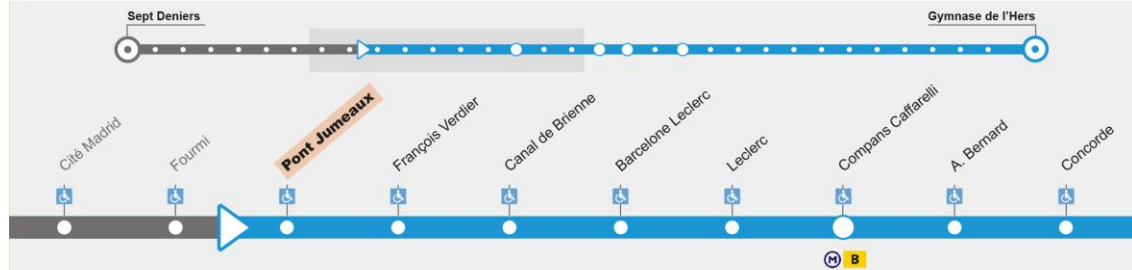
- Localisation du véhicule,
- Affichage des correspondances

L1 Direction Gymnase de l'Hers



14:07

L1 Direction Gymnase de l'Hers

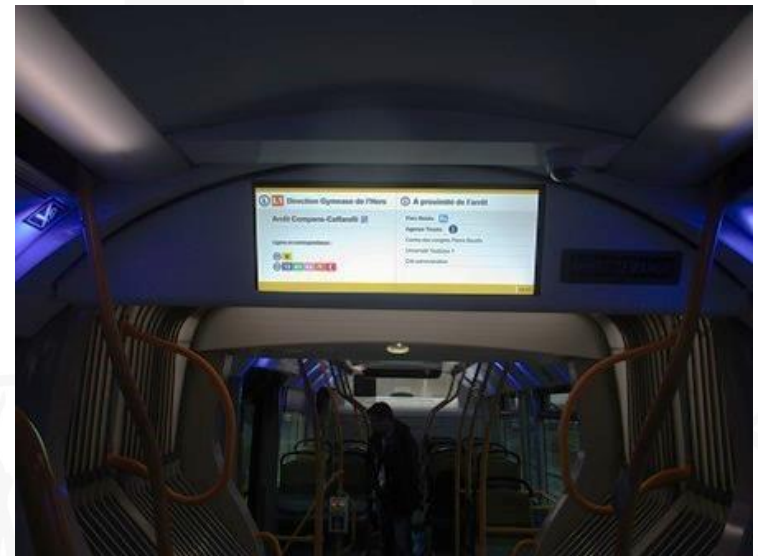


14:07

Zoom sur le thermomètre de ligne

Remarques formulées par les participants :

- Un contenu trop dense
- Des caractères trop petits
- Une charte graphique inadaptée pour les déficients visuels : besoin de plus de contraste
- Thermomètre de ligne illisible
- Zoom sur le thermomètre de ligne incompréhensible



Phase 1 : les modifications possibles pour la mise en service le 29 août 2016

- Grossir les caractères
- Simplification de l'information
- Suppression du schéma de ligne
- Travail sur le zoom du thermomètre de ligne

Phase 2 : évolution du dispositif à prévoir

- Refonte de la charte graphique : fond foncé avec écriture claire


Modifications effectuées suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016 :


- Travail sur la lisibilité de l'information des écrans 19" :
 - Ajout du logo PMR au niveau de l'indication de direction
 - suppression du logo à chaque arrêt, car tous les arrêts sont accessibles
 - ajout du logo PMR barré en cas d'arrêt non accessible temporairement
 - Amélioration du contraste des couleurs
 - Réduction du nombre d'arrêt représenté
 - Simplification de l'information
 - Grossissement des caractères

MODIFICATIONS DU CONTENU DES ÉCRANS

Evolution suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016

L **L1**  **Direction Gymnase de l'Hers**

 Compans-Caffarelli

 Leclerc

 **Barcelone Leclerc**

i **Information voyageurs**

Départ prévu dans

09

minutes

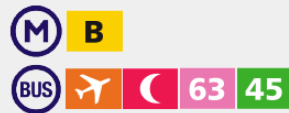
14:07

MODIFICATIONS DU CONTENU DES ÉCRANS

Evolution suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016

L **L1**  **Direction Gymnase de l'Hers**

● Compans-Caffarelli



 ● **Leclerc**



● Barcelone Leclerc



i **À proximité du prochain arrêt**

Parc Relais 

Agence Tisséo 

Centre des congrès Pierre Baudis

Université Toulouse 1

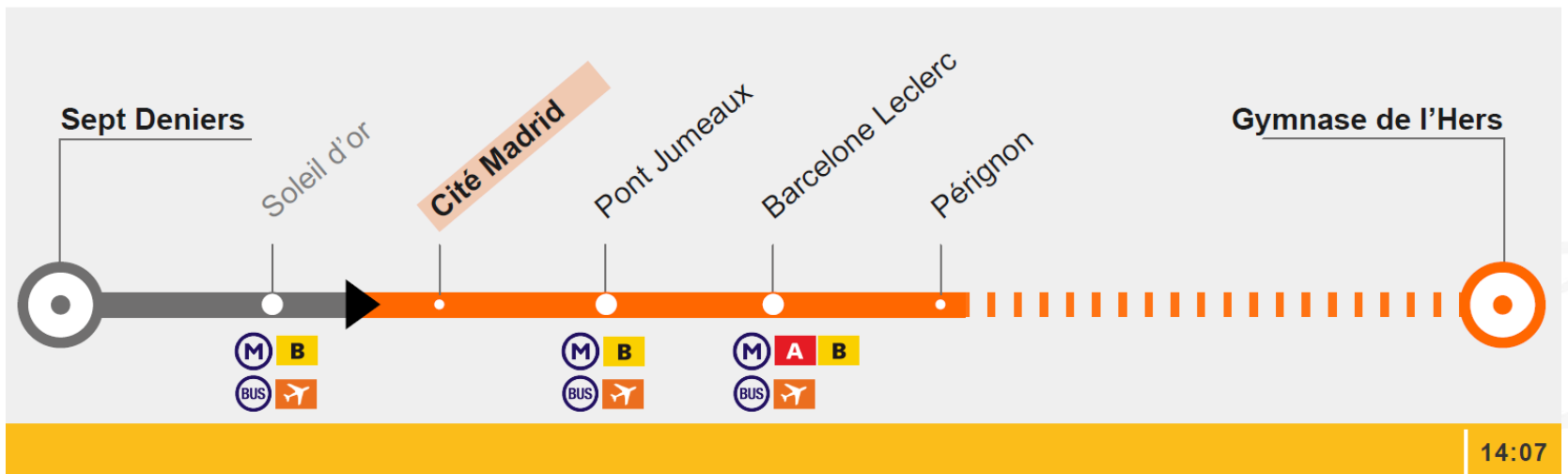
Modifications effectuées suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016 :

- Travail sur le zoom du thermomètre de ligne :
 - **Simplification de l'information**
réduction du nombre d'arrêt représenté
 - **Grossissement des caractères**
 - **Représentation graphique retravaillée**
tracé des arrêts :
 - passés = en gris
 - à venir = **en orange**

Evolution suite à l'atelier CARUT du 21 avril 2016

- Travail sur le zoom du thermomètre de ligne :

Ⓛ L1 Direction Gymnase de l'Hers



14:07



PEM RAMONVILLE

Poche PMR et Dépose-Reprise
covoiturage
CARUT 20 Juin 2016



- **Un PEM propice au développement du covoiturage**
 - terminus de ligne métro en entrée de métropole
 - **Contact du périphérique** et échangeur autoroutier
- **Pas de zone spécifiquement dédiée aux pratiques de dépose-reprise d'usagers**
- **Utilisation de la poche PMR pour le covoiturage**
 - Problème de la **reprise des usagers** covoitureurs
- **Saturation de la poche PMR aux heures de pointe du covoiturage longue distance = Vendredi fin d'après-midi**
 - **50 à 80%** des places PMR (23pl.) utilisées pour le covoiturage
 - **Arrêt** véhicules covoiturage **en dehors des places de stationnement**



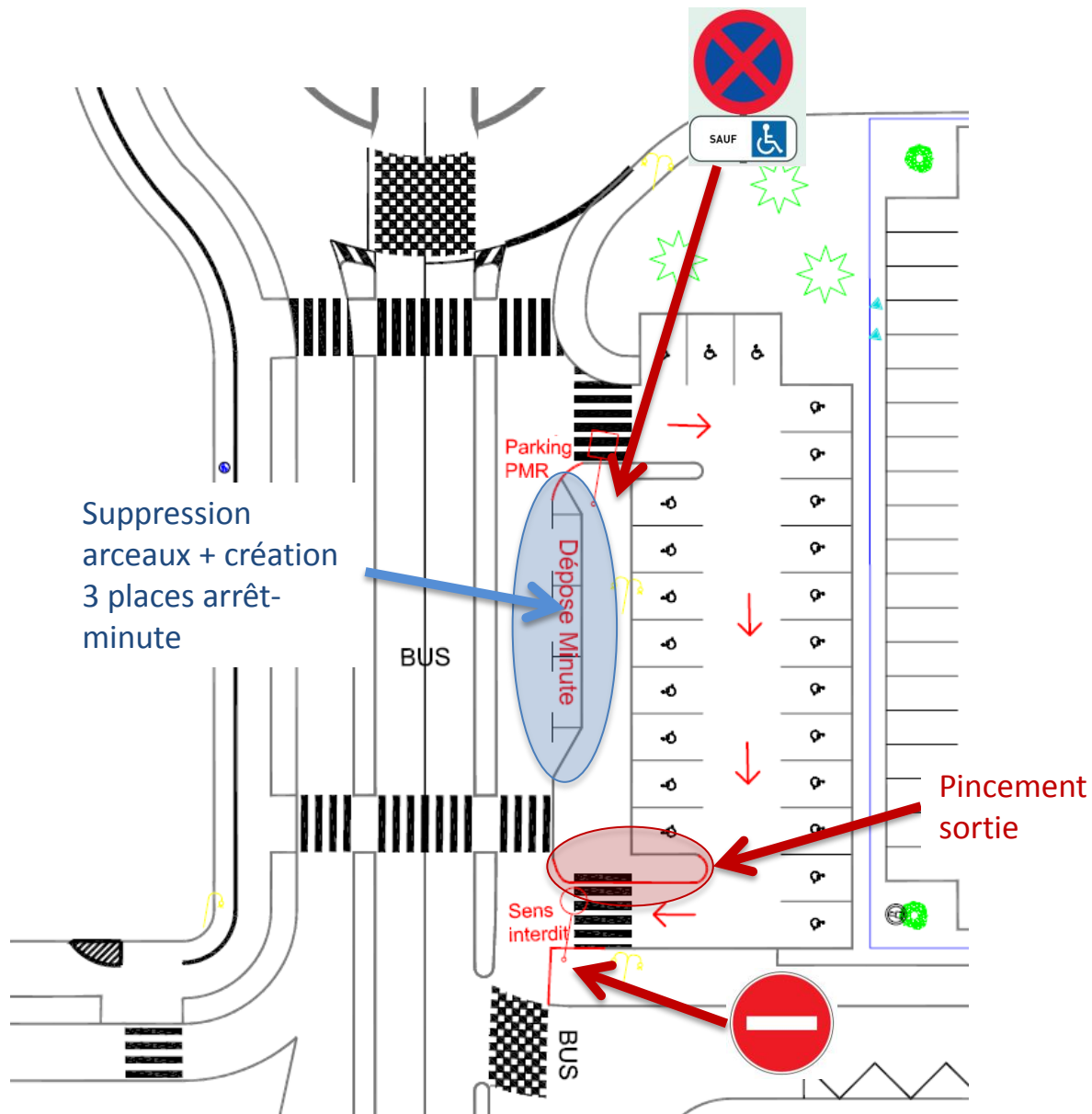


- Une **solution expérimentale** à Ramonville **dès 2016**
 - Phase 1 : Aménagement d'une dépose-minute
 - Phase 2 : Restriction d'accès à la poche PMR : mise en sens unique et panneaux
 - Accompagnement sur site (sensibilisation)
- Une **démarche globale** de remise en exploitation des P+R au profit des usagers TC
 - Remise en exploitation des barrières des parc relais (Février 2016)
 - Sensibilisation (SMTC Automne 2016) puis verbalisation (EPIC Début 2017)
- Une **démarche spécifique** centrée sur les poches PMR des P+R au contact de la rocade
 - Compléments de l'état des lieux : enquête sur les typologies d'usages et la quantification des pratiques
 - Analyses des retours d'expériences de solutions dans d'autres villes
 - **Analyse de l'expérimentation mise en place à Ramonville**
 - Recherche de foncier en lien avec le SICOVAL et la Mairie pour les aménagements à venir
- Finalisation des études pour la mise en place d'une **solution pérenne**

PROPOSITIONS COURT TERME SOLUTION EXPÉRIMENTALE



- Adaptation de l'existant avec des aménagements ponctuels
- ⇒ Phase 1 (Juin 2016) : Création d'un dépôt minute (3 places) et suppression de l'actuel arrêt minute
- ⇒ Phase 2 (Eté 2016) : Restriction d'accès à la poche PMR : panneaux
- ⇒ Modification du sens de circulation et adaptation de la voirie
- ⇒ Reprise des covoitureurs dans le parc de stationnement si non saturé,
- Pédagogie usagers
- ⇒ Signalétique renforcée et présence humaine
- Recherche de foncier pour création d'un point d'embarquement covoiturage

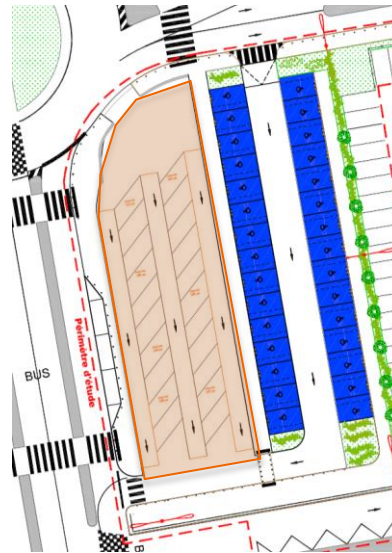


- Analyse de l'expérimentation de solution provisoire
- Démarche partenariale en cours avec la Mairie de Ramonville et le SICOVAL pour définir la solution pérenne

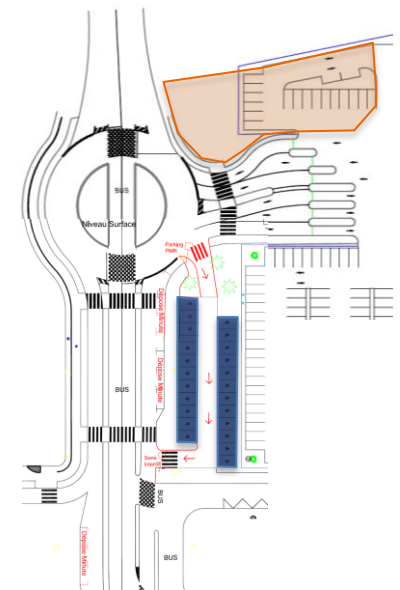
Scénario « en épis »



Scénario « en épis traversant »



Scénario « extension de la solution expérimentale »



- Propositions soumises en Atelier CARUT
- Mise en œuvre de la **solution pérenne** en 2017

S M T C

tisséo

VISUELS DE RECONNAISSANCE DES STATIONS DE MÉTRO

Comité de Suivi Technique (CoSTech)

- 2 réunions : 14 avril 2016 et 9 juin 2016

Comité scientifique (CoScient)

- Envoi des documents aux participants le 12 mai 2016
- réunion prévue le 3 juin 2016 repoussée à septembre 2016

Partenariat avec le lycée des Arènes

- **Fin de la convention pour la création des visuels**
pour toutes les stations de métro (année scolaire 2015-2016)
- **Poursuite du partenariat pour la conception de supports**
de présentation et d'aide à l'utilisation des visuels de reconnaissance
des stations de métro à destination des différents publics
(convention année scolaire 2016-2017)

Des visuels globalement adaptés

- Bien pensés
- Contraste important

mais privilégier des visuel épurés pour

- un accès rapide à l'information
- une compréhension immédiate

Des visuels à revoir

Du fait de la représentation elle-même

- Trop d'éléments
- Trop de détails
- Pas assez représentatif



CONCLUSION DU 1^{ER} COSTECH

Des visuels à revoir

Du fait de la confusion possible entre représentations

- Trop de personnages
- Trop de ressemblance



Comment simplifier les représentations...

- Visuel → un seul symbole
- Traduction orale → nommable en un seul mot



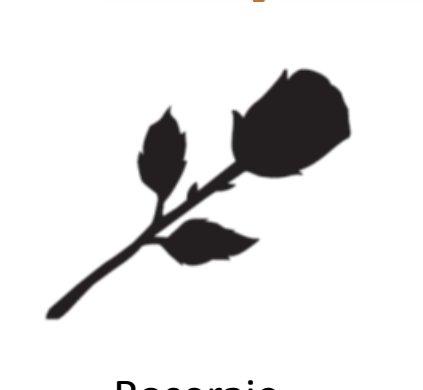
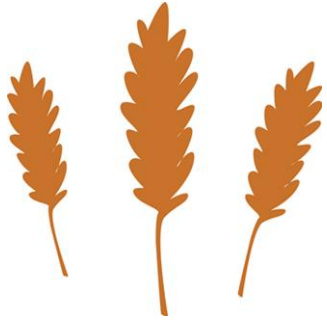
... et conserver la sensibilité des représentations

- le renvoi à la mémoire du lieu ↔ *volet narratif*
- la dimension artistique ↔ *caractère esthétique*
- la cohérence graphique ↔ *design*



MODIFICATIONS PROPOSÉES AU 2^{ÈME} COSTECH

Visuels ayant fait l'objet d'un consensus



Rangueil

Roseraie

Faculté de Pharmacie

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU 2^{ÈME} COSTECH

Visuels ayant fait l'objet d'un consensus



Canal du Midi

Compans Caffarelli

Capitole

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU 2^{ÈME} COSTECH
Visuels ayant fait l'objet d'un consensus, mais avec retouche graphique



Carmes

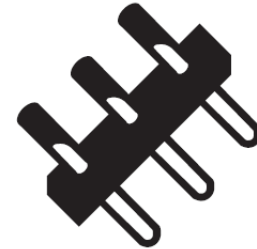
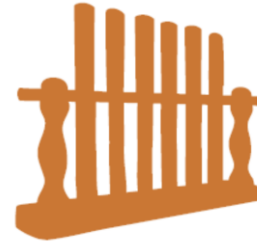
Saint Cyprien République

La Vache

Patte d'Oie

LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU 2^{ÈME} COSTECH

Visuels ayant fait l'objet d'un consensus, mais avec retouche graphique



Mirail Université

Bellefontaine

Université Paul Sabatier

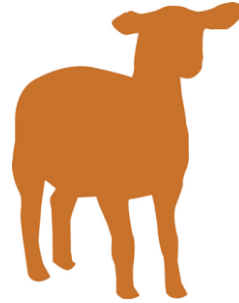
LES MODIFICATIONS À RÉALISER



Basso Cambo



Palais de Justice



Saint Agne



Marengo



Jolimont



Empalot

DES MODIFICATIONS À RÉALISER



Jeanne d'Arc



Balma Gramont



Reynerie



Bagatelle



Fontaine Lestang



Borderouge



CONCLUSION

Prochain rendez-vous en septembre



ANNEXES

ETAT DES VISUELS À CE JOUR

Ligne A Ligne B



BASSO CAMBO



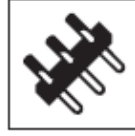
BELLEFONTAINE



REYNERIE



RAMONVILLE



UNIVERSITE PAUL SABATIER



FACULTE DE PHARMACIE



RANGUEIL



SAOUZELONG



MIRAIL-UNIVERSITE



BAGATELLE



MERMOZ



FONTAINE LESTANG



ARENES



ST AGNE-SNCF



EMPALOT



ST MICHEL-MARCEL LANGER



PALAIS DE JUSTICE



CARMES



PATTE D'OIE



ST CYPRIEN REPUBLIQUE



ESQUIROL



CAPITOLE



JEAN JAURES



FRANÇOIS VERDIER



JEAN JAURES



JEANNE D'ARC



COMPAIS CAFARELLI



CANAL DU MIDI



MARENGO-SNCF



JOLIMONT



ROSERAIE



ARGOLETS



BALMA-GRAMONT



MINIMES-CLAUDE NOUGARO



BARRIERE DE PARIS



LA VACHE



TROIS COCUS



BORDEROUGE

Les visuels ayant fait l'objet d'un consensus en 1ère approche lors du 2^{ème} CoSTech

A

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Arènes | <i>soleil</i> |
| Argoulets | <i>casque grec</i> |
| Bellefontaine | <i>fontaine</i> |
| Capitole | <i>croix occitane</i> |
| Esquirol | <i>écureuil</i> |
| Mermoz | <i>avion</i> |
| Patte d'oie | <i>patte d'oie</i> |
| Roseraie | <i>rose</i> |
| Saint Cyprien République | <i>tête masquée</i> |
| Jean Jaurès | <i>orateur</i> |

B

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Barrière de Paris | <i>clé</i> |
| Canal du Midi | <i>péniche</i> |
| Carmes | <i>bâtiment</i> |
| Compans Cafarelli | <i>boussole</i> |
| Faculté de Pharmacie | <i>serpent</i> |
| Francois Verdier | <i>croix de lorraine</i> |
| La Vache | <i>vache</i> |
| Minimes Claude Nougaro | <i>micro</i> |
| Ramonville | <i>cavalier</i> |
| Rangueil | <i>épis de blé</i> |
| Saint Michel Marcel Langer | <i>archange</i> |
| Saouzelong | <i>saule pleureur</i> |
| Trois Cocus | <i>trois oiseaux</i> |
| Université Paul Sabatier | <i>tubes à essai</i> |

Les visuels à retravailler

A

| | |
|-------------------|----------------------|
| Bagatelle | <i>boule à neige</i> |
| Balma Gramont | <i>grange</i> |
| Basso Cambo | <i>jambe tordue</i> |
| Fontaine Lestang | <i>nénuphar</i> |
| Jolimont | <i>joli mont</i> |
| Marengo | <i>soldat</i> |
| Mirail Université | <i>longue vue</i> |
| Reynerie | <i>château</i> |

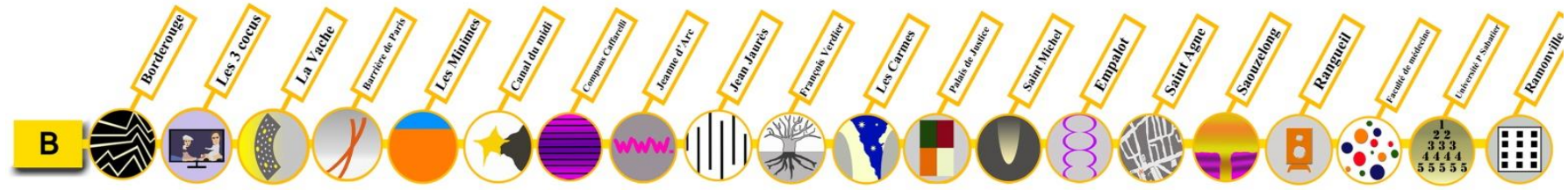
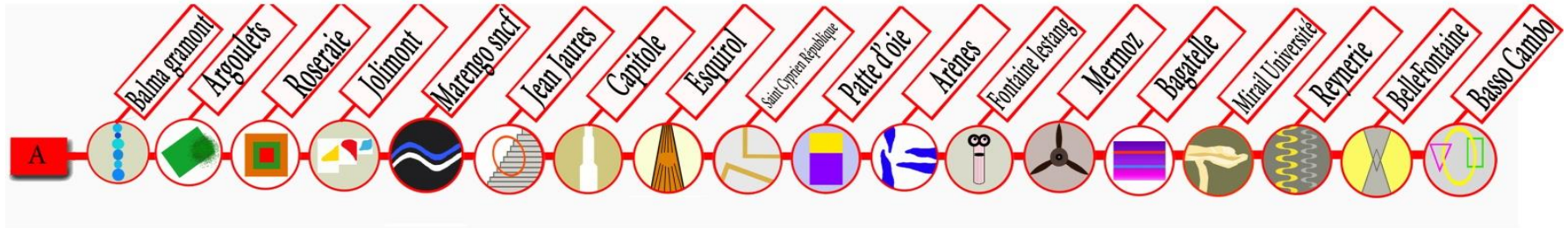
B

| | |
|------------------|---------------------------|
| Borderouge | <i>moutons</i> |
| Empalot | <i>paysan</i> |
| Jeanne d'Arc | <i>femme avec drapeau</i> |
| Palais d Justice | <i>balance</i> |
| Saint Agne SNCF | <i>agneau</i> |



POUR MÉMOIRE

Réflexion menée pour faciliter les déplacements des personnes sourdes (ébauche de définition des stations en Langue des Signes Française)



LIGNE A

Etat des visuels 14 avril 2016



BASSO CAMBO



BELLEFONTAINE



REYNERIE



MIRAIL-UNIVERSITÉ



BAGATELLE



MERMOZ



FONTAINE LESTANG



ARENES



PATTE D'OIE



ST CYPRIEN-RÉPUBLIQUE



ESQUIROL



CAPITOLE



JEAN JAURÈS



MARENGO-SNCF



JOLIMONT



ROSERAIE



ARGOULETS



BALMA-GRAMONT

LIGNE B

Etat des visuels 14 avril 2016



RAMONVILLE



UNIV. PAUL SABATIER



FACULTE DE PHARMACIE



RANGUEIL



SAOUZELONG



ST AGNE-SNCF



EMPALOT



ST MICHEL-MARCEL LANGER



PALAIS DE JUSTICE



CARMES



FRANÇOIS VERDIER



JEAN JAURÈS



JEANNE D'ARC



COMPANS-CAFARELLI



CANAL DU MIDI



MINIMES-CLAUDE NOUGARO



BARRIÈRE DE PARIS



LA VACHE



TROIS COCUS



BORDEROUGE

ETAT DE VISUELS À CE JOUR



BASSO CAMBO



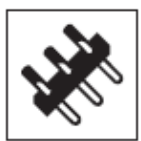
BELLEFONTAINE



REYNERIE



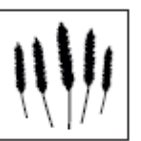
RAMONVILLE



UNIVERSITE
PAUL SABATIER



FACULTE
DE PHARMACIE



RANGUEIL



SAOUZELONG



MIRAIL-UNIVERSITE



BAGATELLE



MERMOZ



FONTAINE LESTANG



ARENES



ST AGNE-SNCF



EMPALOT



ST MICHEL-MARCEL
LANGER



PALAIS DE JUSTICE



CARMES



PATTE D'OIE



ST CYPRIEN
REPUBLIQUE



ESQUIROL



CAPITOLE



JEAN JAURES



FRANÇOIS VERDIER



JEAN JAURES



JEANNE D'ARC



COMPAIS
CAFARELLI



CANAL DU MIDI



MARENGO-SNCF



JOLIMONT



ROSERAIE



ARGOULETS



BALMA-GRAMONT



MINIMES-CLAUDE
NOUGARO



BARRIERE DE PARIS



LA VACHE



TROIS COCUS



BORDEROUGE

Etaient représentés à la réunion du 14 avril 2016

Associations

| |
|-------------------------|
| ANPEA |
| AST31 |
| URAPEI – SESAME AUTISME |
| FNATH |
| ASEI CIVIL LESTRADE |
| ADAPEI 31 |

Partenaires

| |
|-----------------------------------|
| Office Tourisme Ville de Toulouse |
| Ville de Toulouse |
| Toulouse Métropole |
| Lycée des Arènes |

SMTC-Tisséo

| |
|-----------------------------------|
| Conseiller technique du Président |
| Coordonnateur accessibilité |

Tisséo EPIC

| |
|-------------------------------|
| Accessibilité |
| Information Voyageurs |
| Métro |
| Communication |
| Identité graphique et digital |
| Patrimoine |



Etaient présents à la réunion du 14 avril 2016

| Membres associatifs | |
|----------------------------|---------------------------------|
| | MIQUEL Simone |
| | PUNSOLA Ode – VIVET Lionel |
| | OLTRA Simone |
| | MUNOZ Florentin - OUADEN Karima |
| | CARRER Cendrine |
| | CHAVE Michèle – HENRI Jack |

| Membres SMTC - Tisséo | |
|------------------------------|---------------------|
| | VAYSSE Alain |
| | BERNARD Jean-Claude |

| Membres partenaires | |
|----------------------------|----------------------|
| | FABRIES Marie-France |
| | ARCAL Maxime |
| | GRASSET Brigitte |
| | MARTY Didier |
| | PARADIS Jessica |

| Membres Tisséo EPIC | |
|----------------------------|---------------------|
| | TEXIER Marie-Hélène |
| | BRETON Florian |
| | TRIHINE Loïc |
| | SUN Maud |
| | BERNADOU Julien |
| | AUBERT Joachim |

